

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2026-028</p> <p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SÉANCE du 02 avril 2026</b></p>
---	--

L'an deux mil vingt-six et le deux avril à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 27 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Monique JOANNY, Marc VALERO, Agnès LANET, Laurent MARIANELLI, Marie-Claire GIRARDET, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Noël STEBE, Michel NOUVEAU, Sylvie JAUFFRET, Bernard BOUDOIRE, Samuel PAGNETTI, Edwige MARIANELLI, Katia CASTELLAN, Caroline CHARVET, Lydia CAVA, Julie VALLA, Eugénie GUILLON, Franck STARON, Daniel CLING, Eric GUILLAUMIN, Odile MOLLARD

Absents excusés : Alain LARGERON, Florian MOLLIEUX, Samia GUILLARME

Pouvoirs de : Alain LARGERON à Michel NOUVEAU, Florian MOLLIEUX à Patrick SINTES, Samia GUILLARME à Daniel CLING  
Secrétaire de séance : Monique JOANNY

---

### 7.5.1 – Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR)

---

**Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, adjoint**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par délibération n° DE 2015-067 en date du 22 décembre 2015, le Conseil Municipal avait approuvé le principe de l'installation sur le territoire communal d'un système de vidéoprotection.

Monsieur le Maire est informé que par lettre du 09 février 2026 que Monsieur le Préfet de Vaucluse invite les collectivités à déposer un dossier au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (FIPDR).

Considérant que le dispositif interministériel en faveur des Collectivités Territoriales prévoit la mise en place d'alarmes spécifiques d'alerte anti-intrusion dans les établissements scolaires ;

Considérant qu'au vu du contexte actuel, il est essentiel d'assurer la protection des enfants du groupe scolaire ;

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total Hors taxes : 29 751.00 € H.T.

↳ Subvention FIPDR sollicitée 14 875.50 € (50 %)

↳ Autofinancement communal 14 875.50 € (50 %)

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité (24 présents + 3 pouvoirs)

**Approuve** le projet de mise en place d'une alarme spécifique d'alerte anti-intrusion au sein du groupe scolaire.

**Adopte** le plan de financement prévisionnel.

**Autorise** Monsieur le Maire à solliciter le FIPDR afin de procéder à la sécurisation des écoles publiques du territoire communal.

**Dit** que les recettes et dépenses correspondantes seront inscrites au budget de la commune.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20260403-DE\_2026\_028-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2026

Pour extrait certifié conforme,  
ROBION, le 03 avril 2026,  
Le Maire,  
Patrick SINTES



La secrétaire de séance  
Monique JOANNY